

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 4 JANVIER 2016
COMITE DE QUARTIER « **MONACO-SAINT-LOUP** »

A- VIE QUOTIDIENNE

Vie quotidienne :

1 - Rue d'Antéquera :

La chaussée est très déformée sur 50m environ. Les voitures circulent sur la gauche (dangereux). A la demande des voisins, pouvez-vous mettre un panneau 30km/h - chaussée déformée?

Réponse :

Les travaux démarreront au 1^{er} trimestre 2017, un panneau « danger particulier » « chaussée déformée » a été posé en urgence, un arrêté doit être rédigé « 30km/h ».

2 – 7 Rue du Professeur Lavieille et Rue de la Science :

Suite à la demande de Monsieur et Madame GAIRAUD qui résident au numéro 7 Rue du Professeur Lavieille, vous nous aviez répondu le 7/01/2015 qu'un courrier avait été adressé à France Telecom pour empêcher le claquement de la plaque. Aucune intervention n'a été réalisée.

De la même façon, au niveau du numéro 2 Rue de la Science, nous rencontrons le même problème.

Réponse :

Un courrier a été envoyé au service France Telecom, à ce jour aucune réponse et encore moins d'intervention, la régie voirie a réalisé les travaux à leur place.

3 – Implantation d'un sens unique Rue Chauvet.

La demande de la mise en place d'un sens unique en date du 23-03-2016 devait être suivie d'une visite de terrain. Nous n'avons pas eu de suite.

Réponse :

Cette demande devra faire l'objet d'un débat en réunion de quartier.

Une consultation sera mise en place par les services de la ville.

4 – Boulevard du Soleil :

Les représentants du comité de quartier sont en attente d'un retour de la demande d'éclairage du passage piéton qui se trouve entre l'Oliveraie et le Crédit Agricole.

Réponse :

Les travaux seront effectués en début 2017.

5 – Zone d'activité économique des commerces proche d'INTERMARCHÉ :

Dans le compte rendu en date du 28-09-2016, vous nous informez de l'envoi d'un courrier à l'attention du propriétaire de la zone des parkings de KIABI – INTERMARCHÉ et autres commerces demandant à reprendre la signalisation du site. Nous ne pouvons constater aucun changement.

Réponse :

Un courrier a bien été adressé aux responsables, nous renouvelons cette demande mais nous vous rappelons que c'est un domaine privé.

6 – Rue Raymond Aris :

Face au Centre de dialyse et au Mas des Silènes, le problème des conteneurs n'est toujours pas réglé. Ils ne rentrent pas leurs conteneurs après la collecte.

Réponse :

Un mail ainsi qu'un appel ont été formulés pour effectuer la demande.

8 – Place du Siloé :

Un pin à couper.

Réponse :

Une taille sera effectuée en présence d'un représentant de l'ONF.

9 – Place du Puits de Jacob :

Pouvez-vous nous dire si l'aménagement de cette place est programmé ?

Réponse :

La Place sera aménagée durant le 1 semestre 2017.

10 – Boulevard de l'ETNA :

Suite au mail au numéro vert du 18/08/2016, le trou dans la chaussée a été rebouché mais il se reforme car la chaussée est fendue et craquelée sur toute sa largeur.

Réponse :

Une estimation pour la reprise partielle de cet espace va être effectuée par les services. Celle-ci sera ensuite proposée à l'arbitrage budgétaire.

11 – Angle du Boulevard Vancori et Boulevard des Volcans :

Plusieurs plantes sont mortes en bout de jardin, la pouzzolane n'a pas été mise en place en un mot le jardin n'est pas terminé.

Réponse :

Les services des espaces verts de la communauté d'agglomération vont intervenir durant le 1^{er} trimestre 2017.

12 – Les trottoirs devant l'immeuble CALDERA côté Boulevard de l'ETNA :

Il y a un dénivelé entre deux plaques de béton, ce qui constitue un danger pour les piétons.

Réponse :

Cette reprise est normalement à la charge du promoteur mais pour éviter le caractère dangereux pour les piétons, la régie est intervenue. A ce jour, la partie terrassement a été traitée et début 2017 le béton désactivé sera mis en place dès l'ouverture de la centrale qui fourni le béton.

13 – Rond-point des Joutes :

Est-ce que les joutes seront prochainement remis en place ?

Réponse :

L'intervention concernant la pose des joutes a été relativement longue car un renforcement de la structure des barques était nécessaire.

14 – Eclairage Public :

Un lampadaire ne fonctionne plus au niveau du numéro 25 Boulevard de L'ETNA depuis le mois de septembre 2016.

Réponse :

La réparation a été effectuée le 13 décembre 2016.

CQ : Un représentant du comité de quartier fait remarquer qu'aucune réparation n'a été effectuée.

Laurent DUBOIS va contacter le prestataire.

Doléances du CQ :

- Rue Joseph Chauvet : Des haies de particuliers doivent être taillées.
- Route de Sète, au niveau de la boulangerie « Ginestet », les bordures mobiles sont constamment déplacées.
- Les conteneurs sont constamment sur la voie (Rue Ischia). Pouvez-vous contacter le bailleur de la résidence pour leur demander de faire respecter le règlement ?

b) Sécurité :

Luc LAROSE, Directeur du Département Sécurité

Mise en fourrière : 6

Incendies : 2

Dégradations : 2

Problème de voisinage : 1

Squats / SDF : 10

Troubles de l'ordre public : 5

Interpellation : 1

Nuisance sonore : 1

Agressions : 2

Vols : 4

CQ :

Des panneaux « Voisins vigilants » ont été positionnés sur la ville depuis des années, un échange se faisait avec la Police Municipale et le commissariat. Aujourd'hui, nous sommes en attente de la reprise.

Luc Larose indique que Madame la commissaire était absente pour des raisons familiales et qu'elles s'étaient engagées à reprendre le fonctionnement des voisins vigilants à son retour.

B) GRANDS TRAVAUX :

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Aménagement de la Place du Puits de Jacob

Suite à la détérioration des revêtements de la place, principalement à cause des arbres, il est envisagé de reprendre la chaussée et la place. La voie périphérique sera reprise en enrobés noirs, tandis qu'un espace dédié au stationnement sera

organisé. Le centre de la place sera réalisé en sable stabilisé. Une bande d'espaces verts permettra de l'isoler de la zone de stationnement.

CQ : Pouvez-vous prévoir des bordures pour délimiter le centre de la place ?

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Point sur la 3^{ème} tranche ZAC du Capiscol

Une nouvelle tranche de travaux va débuter sur la zone du Capiscol. Elle sera dénommée tranche 2 - phase 3. Plus de vingt lots à bâtir sont commercialisés en face du Mont Saint Loup.

Les travaux vont nécessiter :

- le déplacement de la croix du Saint Christ qui sera positionnée en face la fondation Baldy, sur la même emprise foncière.
- Le maillage du réseau d'eau potable afin de sécuriser l'alimentation de toute la zone
- les extensions de tous les autres réseaux pour viabiliser les lots.

Le plan joint en annexe représente le découpage des lots.

A ce jour, 385 parcelles ont été aménagées, ce qui représente 95% des lots à bâtir.

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Aménagement de la bretelle RD 612/Route de Rochelongue

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue. Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

En option, le triangle délaissé entre la future bretelle et la route de Rochelongue pourra être modelé avec de la terre végétale et planté. Les eaux pluviales seront canalisées via un fossé et des buses vers les noues existantes au bordure de la RD 612.

Au niveau du raccordement sur la route de Rochelongue, la bretelle de sortie va couper la voie douce existante. Afin de sécuriser ce croisement, la voie douce va perdre sa priorité. Des barrières en chicane pourront être installées afin de faire ralentir les véhicules non motorisés à l'approche de la traversée.

LAURENT DUBOIS – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET DOMANIALITE

Travaux éclairage public

Dans le cadre du contrat de partenariat public privé pour la gestion de l'éclairage public, il va être procédé au cours du premier semestre 2017 aux travaux de remplacement de l'ensemble des sources lumineuses (hors LED) des différents matériels installés.

Ces travaux sont effectués tous les trois ans pour réduire le risque de panne, garantir l'éclairage de la lampe et maintenir la consommation électrique de chaque lampe car une source lumineuse en fin de vie consomme plus et éclaire moins.

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Réutilisation des eaux usées

Depuis deux ans, la station d'épuration d'Agde – Vias, dénommée POSIDONIA, est dotée d'un système de traitement par ultrafiltration qui permet d'obtenir un rejet dans le fleuve Hérault de qualité « Eaux de Baignade ».

Grâce à la dernière évolution réglementaire du mois de juin 2014, il est dorénavant possible moyennant l'obtention des autorisations réglementaires, de réutiliser l'eau traitée de la station d'épuration pour arroser les espaces verts par aspersion

Pour la Commune, la priorité est le golf ainsi que le complexe sportif des champs blancs, les espaces verts qui bordent la Planèse et la future zone de Malfato.

Avec les évolutions du climat, les périodes de sécheresse se font de plus en plus accrues et il est de bon sens de réserver l'eau potable uniquement pour la consommation humaine.

Le projet de réutilisation des eaux traitées s'inscrit dans le cadre de la maîtrise des consommations en eau potable de la commune afin de minimiser l'impact sur la ressource Hérault. A terme, ce ne sont pas moins de 300 000 000 litres d'eau potable par an qui seront disponibles pour la consommation humaine.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 5 500 000 € H.T.

Ce projet répond aux exigences du SAGE de Thau approuvé en 2015 ainsi qu'au nouveau programme d'intervention d'aides de l'Agence de l'Eau (80 % du montant de l'opération).

Présents :

M. FREY, M. BENTAJOU, Mme MATTIA, M. MILLAT, M. BANCAREL, M. SAIGNES, M. DUBOIS, M. RUIZ, M. LAROSE, Mme DESTRADE.

Représentants du comité de quartier :

M. BARRA, M. BENECH, M. BENETEAU, M. BOREL, M. CANARELLI, M. CASTAN, Mme DOUAY, M. FLEGIER, M. GACHES, Mme PIGNATELLI, M. VARENNE.

Absents excusés :

Mme LO SCHIAVO, Mme MARCENAC.

Absents :

M. AMIEL, Mme KUGEL DORION, Mme LEFEVRE, M. ROUVROY.